PIGEON, PIGEON & Cie

RUE RIDEAU

JERSEY POUR ENFANTS
AU PRIX DU GROS

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

JERSEY D'AUTOMNE POUR DAMES
AU PRIX DE LA MANUFACTURE

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

CORPS ET CALEÇONS GRIS ET ROUGE A 50 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

FLANNELLE GRISE
TOUTE LAINE 20 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

CACHEMIRE DE TOUTE COULEUR A 20 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

CORSETS DE TOUS LES NUMÉROS A 25 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

TAPIS DE CHANVRE
A 9 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

TAPIS TAPISSERIE
A 35 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

TAPIS A ESCALIER
A 8 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,
RUE RIDEAU.

Dans la Capitale

Menus faits.

Achetez le pain de Turnbull Bros.,s 265, rue Rideau. 4mal la

—Un homme ayant tombé en syncope sur la rue Clarence, ces jours derniers, s'est fait enlever un jonc en or par les personnes qui se sont empressées pour le relever.

Les plus belles photographies chez J. B. Durion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

La nouvelle manufacture de boîtes d'emballage de Barnes & Co, est en pleine opération ; les propriétaires ont expédié hier à New-York par voie du chemin de fer Pacifique Canadien, 32 chars de boîtes. La demande pour des boîtes d'emballage est très grande de l'autre côté des lignes.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

—Le Collège Royal Militaire de Kingston est réouvert depuis samedi dernier. Le seul nouveau cadet d'Ottawa est le fils du Major-Général Sir Fred. Middleton, M. C. De C. Middleton.

Le et après lundi, le 3 septembre, La Compagnie du chemin de fer Canada Atlantique discontinuera la vente des billets via Côteau Landing et les bateaux de Navigation du Richelieu et Ontario à Montréal, Québec, etc. 3i

—Le Révd P. Gendreau, du collège d'Ottawa est attendu demain de son voyage dans le Nord Ouest.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 10j-lie

—Il est à espérer que cette partie de la rue Queen entre les rues Kent et Lyon, sera améliorée maintenant que le Bureau des Travaux a fait un emprunt de $5,000.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Nous avons été gratifiés de formidables averses accompagnées de tonnerre ce matin. Décidément, les cultivateurs ne se plaindront plus du manque de pluie.

—Près de 25 jeunes gens d'Ottawa, suivront les cours des collèges de Ste Thérèse et Rigaud cette année.

☞Pommes très bon marché, W Borthwick, 120, rue Rideau.

—Les entrées pour le concours de tir fédéral à Ottawa se sont ouvertes hier et sont déjà très nombreuses. Il y aura des détachements de la Colombie Britannique, du Manitoba et du Nord Ouest.

—Demain matin aura lieu l'excursion ordinaire du samedi de la compagnie du chemin de fer Canada Atlantique et par les rapides.

—La Révde Sœur Demers, supérieure du couvent de la rue Water partira prochainement pour aller passer quelque temps à Boston.

☞Que les porteurs de billets de la "Table de Loterie" au Bazar de Ste Anne n'oublient point que c'est lundi, 3 septembre, que commence le tirage des objets, et qu'en conséquence ils sont priés de se rendre à la salle du bazar avec leurs coupons. On peut acheter des billets même durant le tirage et les mettre immédiatement dans l'urne.

—Un nommé Alexandre Lavoie, de Nenean, a été arrêté hier pour avoir battu sa femme. Il a comparu ce matin.

—Les délégués du tir de Manitoba sont arrivés ce matin au Russell.

☞Finnan Haddies reçues tous les jours. W. Borthwick, 120, rue Rideau.

Rapides du St. Laurent.

L'excursion ordinaire via le chemin de fer Canada Atlantique à travers les rapides du Côteau, des Cèdres et des Cascades aura lieu samedi le 1er septembre. Le train quittera la gare Elgin à 8.10 hrs. a.m. Rafraîchissements à bord du bateau.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Présidence de M. O'Gara.

Vendredi, 31 août—Ce matin, la cour est encombrée tellement que pas une place n'est accessible ; les appuis des fenêtres mêmes servent de banquettes aux centaines de curieux attirés surtout par l'arrestation hier de Edmond J. Corisse et Joseph Ayotte, qui a causé une certaine émulation dans la basse-ville.

John Aubrey ouvre la liste ; il a été ramassé ivre sur la rue Dalhousie ; $2 et $1 de frais.

Mary Moore, une vieille femme accusée d'avoir sollicité l'aumône sur les rues ; elle va se reposer durant trois semaines dans le castel Kehœ.

James Sabourin, pour avoir troublé la paix publique est condamné à $3 et $2 de frais.

Geo. Rankin est accusé de ne pas avoir voulu payer un cocher qui lui a fait faire une course ; il est depuis parti pour les chantiers, de sorte que la cause est renvoyée.

Robt. Mooney, un ferblantier, a obstrué la circulation sur la rue York avec un amas de ferblanteries durant les heures du marché ; il est aussi renvoyé.

Patrick Brankin, même infraction aux règlements de la cité ; cause renvoyée.

Damas Daoust, chien non porteur du collier légal ; $1 et $1 de frais.

Samuel Bringham, même offense ; même amende.

Une dame Bellefeuille est accusée d'avoir vendu de la boisson sans licence. M. Mosgrove comparaît pour la défense. Son Honneur impose une amende de $50 et $2 de frais.

Edmond J. Corisse, est accusé d'avoir infligé de sérieuses contusions à Wm. McKay qui est sous les soins du Dr Prévost. Le prisonnier choisit un procès devant un jury et en conséquence la cause est remise à lundi au grand désappointement de tous les curieux.

Joseph Ayotte, est accusé d'avoir assailli le constable Ellis durant qu'il exerçait son devoir. Il choisit aussi un procès devant un jury et son procès est aussi remis à lundi. Les deux prisonniers retiennent les services de M. Mosgrove pour leur défense.

Joseph Turcotte, convaincu de tenir une maison de désordre sur la rue Augusta, comparaît de nouveau et la cause est renvoyée à lundi. Joséphine Turcotte et Rose Smith, habituées de la dite maison sont aussi renvoyées à lundi. M. Valin pour la défense.

Mary Barry est convaincue de vol de pois de fleur ; il y a deux accusations contre elle et conséquemment elle est admise à caution à raison de $200 dans chaque cas.

COURRIER DE HULL.

Un jeune garçon du nom de Wissell, demeurant à Bearville, Hull, s'est fait couper quatre doigts de la main gauche, hier matin, aux scieries de M. R. Hurdman.

☞Vous trouverez une bonne chaussure en Kid, pour dames, valant $3 00 pour $2 00. Souliers pour dames et jeunes filles au prix coûtant. Profitez du bon marché, parce qu'il ne durera pas toujours, chez T. ST JEAN, coin des rues Albert et Britannia, Hull.

Dans une autre colonne, nos lecteurs liront une correspondance du chef de police Genest, concernant l'arrestation des jeunes gens,dimanche dernier, sur le chemin de Chelsea

☞M. N. Leroux désire informer le public d'Ottawa et des environs qu'il est maintenant prêt à exécuter les commandes pour la chaux en petite et en grande quantité. Les ordres seront executés promptement. Adresser N Leroux, manufacturier de chaux, Dagenais Quarry, Hull.

☞T. Viau, marchand de chaussures, No 88, rue Principale, Hull vient de recevoir un lot considérable de chaussures pour hommes, femmes et enfants qui sera vendu à 10 pour cent audessus du prix coûtant.

Une Merveilleuse Relique

ANCIENNE, MYSTERIEUSE, PROFONDE!

Les Canadiens qui ont traversé l'Atlantique jusqu'en Angleterre et visité la grande institution nationale, le Musée Anglais, à Londres, se rappellent sans doute avoir vu dans le corridor des Antiquités, une vieille pierre montrant la trace des siècles—fendillée—usée par le temps—supportée par des broches en fer portant une légende qui se lit comme suit :

"TROUVEE"
Durant des Excavations faites dans les Ruines de l'Ancien Temple d'Isis, Athenes, Grece, en 1623.

Sur la face de cette pierre on voit, dans un excellent état de préservation des centaines de signes hiéroglyphes, représentant plusieurs nations et datant de cet âge de superstition où les peuples se prosternaient devant les étoiles et les planètes et une grande vénération se rattache à cette Merveilleuse Relique.

Une photographie de cette pierre appelée "Grande Maggi" a été importée en notre pays et l'un de nos hommes de science a pris le trouble de traduire les hiéroglyphes qui la recouvre en langue anglaise, ce qui résulte dans une agglomération de 680 lettres (d'après notre système de compter) qui n'avait aucune signification apparente. Non contents de cela, d'autres recherches ont été faites par un homme bien versé dans le langage mystique et des arts anciens de même que dans la langue Chaldéique qui, après de longs mois de travail a réussi à découvrir la clef de l'énigme de cette Merveilleuse Maggi. Ainsi, à force de persévérance et d'entreprise, ce caractéristique à notre grande race, cette précieuse relique a été transformée en objet d'intérêt vital pour le public et lui tiendra lieu d'horoscope pour les âges futurs.

A l'aide de la solution de "Maggi" vous dira l'espace que vous occupez dans le Zodiaque, la planète qui est votre guide, de laquelle des douze tribus d'Israël vous êtes le descendant direct et vos traits caractéristiques.

Le Grand Maggi répond aussi à toutes les questions qui ont rapport à votre chance future, vos affaires, votre richesse, vos amours et votre mariage et vous dira aussi vos dates heureuses et les mois où vous aurez de la chance et où vous pourrez tenter des spéculations dont les résultats vous seront favorables.

A des frais énormes nous nous sommes procuré des fac-similé des pierres du Grand Maggi avec le droit exclusif de les employer dans la ville d'Ottawa, et nous présenterons gratis à tous les applicants au magasin de **BRYSON, GRAHAM & CIE.,** durant les trois jours suivants, une jolie plaque contenant les détails complets de l'impression de cette merveilleuse Maggi, avec la clef pour s'en servir, de façon que vous pourrez dire votre bonne aventure et celle de vos amis avec une vitesse phénomenale qui surpasse de beaucoup tous les clairvoyants, les Médiums ou les diseurs de bonne aventure. A l'expiration des trois jours, les plaques ne seront données qu'à chacun des acheteurs seulement.

BRYSON, GRAHAM & Cie

Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.

MM. Edouard Mousseau, H. Brenot, F. Mousseau et Louis Durocher sont partis hier après-midi, pour une excursion de chasse, sur le haut de la rivière Ottawa.

M. Edmond Bertrand et J. Lapierre ont ouvert un magasin de fournitures en plomb et en fer pour maisons, dans le bloc Monk, sur la rue Principale.

M. Vaillancourt, employé depuis longtemps au bureau de M. le notaire Têtreau, est parti hier pour le Dakota, où il occupera une situation comme teneur de livres dans une maison de gros.

C'est demain, qu'a lieu à Aylmer, la pose de la pierre angulaire du nouveau bureau de poste. Sir Hector Langevin, M. Alonzo Wright, M. P., et plusieurs personnages distingués prendront part à la fête.

Maison à vendre.— Une maison à deux étages, quatre logements, située au coin des rues Brewery et Ivy. S'adresser d'ici à huit jours à Dame Vve Michaud, sur les lieux. Conditions faciles.
6 i. Dame Vve MICHAUD.

Ecurie de louage d'Ottawa.

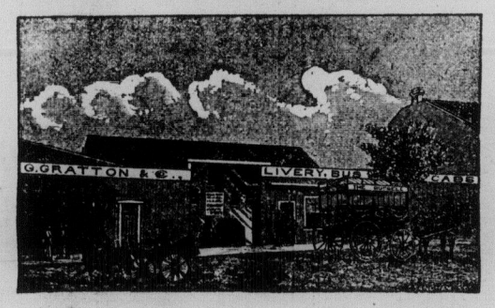

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

SALLE DE VARIETES

Secrétaires, Bibliothèques, Chaises berçantes, Chaises d'étude, Chaises en tapis, Ameublements de salon, de chambre a coucher, Sofas, Canapes, lits, tapis de seconde main, Toiles de fenetres et rouleaux, rideaux et poeles, Miroirs, enfin tout ce qu'il faut pour meubler une maison.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN
N.B Poeles de toutes sortes.

Echos et Nouvelles.

Achat de limites.

M. J R. Booth & Co ont acheté limite de Moore, sur le lac Nipissing pour le prix de $46,000. La limite contient 88 milles carrés et appartenait à M. E. D. Moore, de cette ville. Elle est considérée la meilleure dans le district. Ce dernier achat a d'autant plus de valeur pour MM. Booth qu'elle est voisine de leur limite sur la rivière à l'Eturgeon. Cette limite ne sera pas mise en opération durant l'hiver,de sorte que la coupe de MM. Booth ne sera pas augmentée par cette acquisition.

Pour Aylmer

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'entrefilet publié dans notre Courrier de Hull à propos de la démonstration à Hull et à Aylmer, demain.

Tous ceux qui ont l'intention de se rendre à Aylmer, feraient bien de se joindre aux citoyens de Hull à 1½ hrs p m, précises, en face de la résidence de M. E. B. Eddy, afin d'accompagner Sir Hector Langevin et M. Alonzo Wright, M.P, "le roi de la Gatineau."

La fête promet d'être des plus brillantes et le comité qui s'est chargé de son organisation n'a rien négligé pour en assurer le succès sous tous les rapports.

Saison des touristes

Le vapeur *Ella Ross* est arrivé hier matin, ayant à son bord un grand nombre de touristes la plupart américains, venant des Mille-Iles et de la baie Alexandre. Le vapeur fera encore un voyage cette saison et à son retour il prendra ses quartiers d'hiver à Smith's Falls. Il est reparti pour Kingston ce matin à 7 heures.

De l'argent au vent:

D'aucuns croient que l'argent est très rare de ce temps-ci. Il n'en était pas de même aux Chaudières avant hier. Un homme aperçut volant au vent plusieurs billets de banque ; le temps de se baisser et il avait en mains pour une valeur de $104 de billets de banque ; un homme qui conduisait un voyage de bois aperçut aussi des billets et étant descendu de sa charge il en ramassa plusieurs qu'il mit dans sa poche d'un air très satisfait, ne suivit pas en cela l'exemple de l'homme aux $104 qui les remit de suite au détective Montgomery afin qu'il fasse les démarches nécessaires pour trouver le véritable propriétaire.

Vive Ste Anne!

C'est demain soir à 8 hrs, qu'a lieu le deuxième décompte des bulletins, dans l'élection qui se fait au bazar de Ste Anne. Qui sortira vainqueur ? Le dépouillement du scrutin nous le dira. En attendant, allons voter pour le candidat de notre choix.

Encore deux objets ce soir et demain soir au bazar pour 10 cts seulement.

Les numéros gagnants seront les nombres 17 et 4 ; qu'on se le dise et qu'on achète des billets en masse.

Le sort a favorisé les demoiselles hier soir. La montre a été gagnée par Mlle Masson et le livre à couvert en ivoire par Mlle Marie Louise Prud'homme, de Joliette, sœur de M. le curé de Ste Anne.

Le seul des candidats présents au bazar hier soir, était M. le Dr Valade.

Le dîner de l'Union St Thomas a eu lieu hier soir ; bon nombre de membres y ont pris part et l'entrain été des plus vifs.

La votation a très bien marché hier soir ; comme l'ouverture des boîtes de scrutin a lieu demain soir pour la deuxième fois, nul doute que l'on s'empressera ce soir de voter pour le canadien le plus populaire de la basse-ville. En avant! aux Polls.!

Ce soir et demain soir, au bazar de Ste Anne, tous ceux qui tireront les nombres 18 et 3 avec les billets de la porte recevront un prix qui sera donné immédiatement, sans détailler. Qu'on le comprenne bien, un prix chaque fois que vous ferez le nombre 18 ou 3 avec les dés. Et cela ne fait rien pour les numéros du jour qui seront 17 et 4 pour lesquels une montre et un autre objet seront donnés.

DECES

A Hull, hier soir, le 30 courant, est décédé Charles B. F. Piché, instituteur.

Les funérailles auront lieu à l'Eglise de Hull à 7.30 hrs le 1er septembre. Le convoi funèbre partira de sa résidence Rue Du'ac.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLEGE D'OTTAWA

Ouvre MERCREDI, 5 SEPTEMBRE.

Les élèves externes nouveaux seront inscrits lundi 3 sept. de 9 à 12 heures a. m. et de 2 à 5 heures p. m.

Les examens des nouveaux as irants externes auront lieu mardi 4 sept. de 9 à 12 a. m.

Les anciens élèves seront inscrits mercredi 5 septembre de 9 à 12 heures a. m.

Les classes recommenceront vendredi 7 septembre à 8.30 heures a.m. Tous les élèves devront être présents.

Pour plus amples informations s'adresser au COLLEGE

COLLEGE BOURGET
RIGAUD

La rentrée des élèves aura lieu le 5 septembre.

O. JOLY, C. S. V.
Directeur.

—PENSIONNAT DE—
N.-D. DU SACRE-CŒUR
RUE RIDEAU

—La Rentrée aura lieu—
Lundi, le 3 Septembre

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 24 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE.
Hardley Township

ON DEMANDE

Immédiatement une fille pour servir la table (waiter).

HOTEL CANADIENNE, RUE SUSSEX.
J. JOHNSON, Prop

Annie A. Lawyer M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston. Bureau : 82½, rue Sparks, Residence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité : maladies des femmes et des enfants.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

TROISIEME PARTIE

FILLE ET SŒUR

VI

C'était un méridional de Marsaille, et, malgré ses efforts, il avait conservé le plus pur accent de son pays. Très estimé, jouissant d'une haute réputation de science, M. de Ferrand était avec cela très affable et très doux, —sans façon.comme on dit, —et même un peu vulgaire, un peu trop bon enfant.

Avant de se retirer, le valet avait avancé una chaise à Nabote et l'infirme, sur l'invitation du procureur général, s'était assise.

Ce fut M. de Ferrand qui, le premier prit la parole.

—Vous êtes mademoiselle Lauriot ?

—Oui, monsieur.

—J'ai appris par M. de Valtemare la tentative que vous avez fait hier auprès de lui. Cette démarche vous honore et prouve une grandeur d'affection que votre frère ne mérite pas, —dont il est indigne à coup sûr.

—Oh! monsieur, si vous saviez!..

—Ce que vous avez dit à M. de Valtemare, vous allez sans doute me le répéter ?

—Oui, mais en outre..

—Laissez-moi vous faire remarquer, mademoiselle, que vous abusez un peu de la complaisance que nous avons mise, M. de Valtemare et moi, à vous écouter. Votre insistance à déclarer votre frère innocent, quand il vient d'être condamné par le jury, quand le jury n'a même pas reconnu à sa décharge de circonstances atténuantes, votre insistance devient presque une injure personnelle pour M. de Valtemare, une injure personnelle pour moi. En tous cas, elle est une offense grave à la justice, une atteinte au respect de ses décisions..

—M. de Ferrand, pardonnez-moi!

—Je vous pardonne, mademoiselle, parce que je comprends le désespoir où vous êtes. Vous le voyez, du reste, je vous parle doucement, sans colère, sans vivacité, presque comme si j'étais votre père. Je tenais à vous mettre en garde tout de suite contre vous-même en vous rappelant à plus de mesure dans vos paroles, à plus de prudence dans vos réclamations. Ces réclamations auxquelles nous ne pouvons rien, et qui sont, permettez-moi de le dire, intempestives froissent notre honneur de magistrats. Nous les écoutons quand même, bien qu'elles nous soient très pénibles, parce que nous comprenons que, dans l'affliction si grande qui vous frappe, ce serait perdre son temps que de faire appel à la saine raison et au bon sens. Seulement il faut nous en tenir compte, chère demoiselle, et surtout ne pas prendre pour vous seule un temps qui nous est précieux et que nous devons a tous..

—Vous me renvoyez ? dit Nabote avec frayeur.

—Non, mon enfant, mais je ne puis vous donner que quelques minutes.. voyons qu'avez-vous à me dire ?..

—Hélas, monsieur, après ce que je viens d'apprendre..

—Vous avez peur de moi ? Remettez-vous, je vous assure que je ne suis pas sévère, mais là, ce qui s'appelle pas sévère du tout.

Denise pleurait silencieusement.

M. de Ferrand approcha son fauteuil.

—Mon enfant, dit-il, vous ne m'inspirez? pas seulement de l'intérêt... Je vous admire.. je voudrais avoir une fille comme vous. Vous m'entendez ? Eh bien! il me semble que je vous ai mise à l'aise, vous pouvez parler maintenant...

—Au moins ne vous offensez pas de ce que je vais vous dire

—Puisque c'est convenu..

—Monsieur de Ferrand, mon frère n'est pas l'assassin de Charlotte.

Denise s'arrêta, croyant que le procureur général allait l'empêcher de continuer. M. de Ferrand ne fit pas un geste.

Il y eut un silence.

Comme la jeune fille ne parlait plus, cherchant par où elle commencerait sa terrible dénonciation, le magistrat dit doucement :

—La justice de Dieu est seule infaillible. Celle des hommes est exposée aux erreurs les plus funestes, parce qu'elle dispose de moyens purement humains. Il serait dangereux de vouloir affermir les respect de la justice sur la croyance erronnée de son infaillibilité! Nous ne disposons que d'instruments vacillants et fragiles. Notre intelligence est celles de tous les hommes, nos constatations sont forcément limitées, et notre décision reste à la merci du témoignage que peuvent inspirer de mauvaises passions. Mais pour ce qui regarde votre frère, mon enfant, il est coupable. Il ne peut y avoir à ce sujet le moindre doute. Vous connaissez comme moi les charges qui pesaient sur lui : inutile d'y revenir. Du reste, je ne veux pas me livrer à une pareille discussion et il est de mon devoir de ne pas la tolérer devant moi,

—Un mot, monsieur, rien qu'un mot..

—Dites..

—Croyez-vous que mon frère, pendant les longs mois qui ont précédé sa condamnation, ait pu garder son sang froid et n'a-t-on pas regardé tout de suite comme un coupable, même avant l'instruction? Les juges sont trop habitués à voir des criminels. Ils ont le cœur bronzé. Personne n'a compris les terreurs de Jacques, ses angoisses, son désespoir. Moi, je le connais et je le devine. Je l'ai vu d'abord s'étonner de son arrestation. C'était brusque. Cela le rendit fou, un moment. Puis il a dû chercher d'où partait cette attaque, quels indices trompeurs la motivaient. Peut être a-t-il entrevu dans sa conduite des actes qui allaient être mal interprétés.... comme cette poursuite du bœuf dans les bois qu'il n'a jamais prouvé.. Et ces interrogatoires terribles du juge et la solitude écrasante de la prison, la honte de cette accusation, le souvenir des siens, leurs larmes, les préventions de jour en jour plus accablantes, son imagination affolée, sa santé qui chancelle, tout cela n'est-il pas autant de raisons qui l'ont empêché de faire écrouler cet échafaudage misérable de prétendu preuves qui ont suffi pour le frapper d'une condamnation capitale ?.. Que de fois il a dû accuser ceux qui le poursuivaient, Dieu qui le laissait poursuivre... On l'a attaqué, on ne l'a pas protégé. Quand il vous criait son innocence, il fallait vous laisser émouvoir... il devait avoir de ces accents de vérité qu'on ne peut pas feindre et qu'on est bien obligé d'entendre.. Pourquoi la justice a-t-elle fait la sourde oreille ? Il fallait chercher autour de Jacques, voir, écouter, fouiller.. c'est votre rôle.. Mais non, voilà un homme qui est honnête et bon jusqu'au fond de l'âme.. un jour un crime se commet et lui qu'on aurait jamais dû soupçonner on l'arrête, on l'accuse. Tout se mettent contre lui. Personne ne le soutient. Le magistrat lui dit : "Prends garde" et lui enlève les moyens de se défendre. Il lui dit : "Je te protégerai" et il l'abandonne.. "Marche" et il l'enchaîne... "Dors" et il le force à se tenir éveillé. On lui ordonne de vivre et on le condamne à mourir. Vraiment, je vous le demande, la justice a-t-elle entourée mon frère de garanties suffisantes ? Du jour où il a quitté Meudon, n'était-il pas déjà condamné ?..

—Je ne vous ai pas interrompue et vous devez m'en savoir gré, je ne vous suivrai pas dans des réflexions qui, si j'y répondais, pourraient vous faire croire que je n'ai pas une aveugle confiance dans l'impartialité des magistrats, mes collègues. Est-ce donc tout ce que vous aviez à me dire, mon enfant ?

—Non, monsieur. Il me reste à vous faire une confidence très grave.. mais auparavant, pardonnez-moi les paroles que vous venez d'entendre.. elles ont pu vous blesser.. je suis si malheureuse que souvent la violence l'emporte..

—Je les ai oubliées.

—Ce que je vais vous raconter vous paraîtra extraordinaire mais devant Dieu qui m'écoute, je vous jure que je ne m'écarterai pas un seul moment de la vérité.

—Qu'est-ce donc ?

—Savez-vous ce qui a empêché mon frère de répondre à la plupart des questions qu'on lui posait ?... Il connaît l'assassin.. Et pouvant démontrer d'un mot son innocence, il ne l'a pas fait...

M. de Ferrand très patient demanda :

—Pourquoi ?

—C'est que l'assassin de Charlotte Gélibert....

—C'est vous ?.. n'est-ce pas ce que vous avez dit à M. de Valtemare ?

—Non.

—Alors, qui ?

—C'est ma mère!!...

Et Denise, horriblement pâle, s'arrêta suffoquée.

(*A continuer*)